

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 12 novembre 2024.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Luc CHARPENTIER, , Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Bernard CROZIER, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : P.GROUPIERRE à C.ARSAC, F.MONVILLE à S.TAULEIGNE, Marie-Renée AVON à S.HOuset, J.FERNANDEZ à L.CHAMBONNET, Claude ILLY à Sandrine AUGIER

OBJET : SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS 2024/2025

Le Conseil Municipal, par 33 pour, attribue aux associations les subventions suivantes :

- Association communale de chasse agréée	500,00 €
- Association des Conseils de quartier	100,00 €
- Association Féminine de Travaux Manuels	640,00 €
- Ateliers créatifs de Frannie	170,00 €
- Comité des Œuvres Sociales	5 100,00 €
- Club Ambroise Croizat	1 500,00 €
- Comité d'entente des anciens combattants	450,00 €
- Comité du souvenir français	205,00 €
- Femmes solidaires	1 500,00 €
- Les Portes de l'emploi	4 850,00 €
- Secours catholique	310,00 €
- Agir et Mieux Vivre	1 040,00 €
- Portes Citoyenne	200,00 €
- Portes 2020	80,00 €

Associations extérieures :

- Banque alimentaire	560,00 €
----------------------	----------

TOTAL **17 205,00 €**

La présente délibération est adoptée par 33 pour

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire

